

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementale						
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :					
Amánagament pieta vetaux front de paige	1. Intitulé du projet						
Aménagement piste retour front de neige							
2 Identification du	ı (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	nétitionnaire(s)					
2.1 Personne physique	r (ou des) maine(s) a ouvrage ou du (ou des)	permonnane(s)					
Nom	Prénom						
2.2 Personne morale							
Dénomination ou raison sociale	Commune d'Albiez						
Nom, prénom et qualité de la personne	Monsieur le Maire						
habilitée à représenter la personne morale							
RCS / SIRET 2 1 7 3 0 0 1	3 6 0 0 0 1 7 Forme juridique	Collectivité territoriale commune					
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligatoire	n°1					
	au des seuils et critères annexé à l'article R. 1. dimensionnement correspondant du projet	22-2 du code de l'environnement et					
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard de	s seuils et critères de la catégorie					
43 b)	(Préciser les éventuelles rubriques issues d'a Travaux de piste hors site vierge d'une superfic	cie de 1.2 hectares					
1		50 St. 50 St. 60 St. 50					
BEFOREST STREET, STREE	4. Caractéristiques générales du projet						
4.1 Nature du projet, y compris les évent	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du) formulaire					
	ssements en déblai/remblai pour permettre un	retour gravitaire depuis le secteur de					
grand Croix vers le front de neige du Chef-	Lieu.	secon gravitane depuis le secteur de					
Démontage de téléski Escargot incluant la gare de départ et son local commande.							

4.2 Objectifs du projet Assurer un retour station gravitaire et permettre le démontage du téléski Escargot dont l'exploitation ne peut	être prolongée
Assurer un retour station gravitaire et permettre le demontage du teleski Escargot dont r'exploitation ne peut	etre proiorigee.
4.3 Décrivez sommairement le projet	
4.3.1 dans sa phase trayaux	
Les travaux de terrassements de la piste retour Front de Neige seront réalisés avec la méthodologie suivante :	
1 – Installation d'une base-vie sur la partie aval du chantier dans une zone déjà aménagée 2 – Création d'une aire protégée pour le stockage des engins de chantier avec aire étanche pour le remplissag	ie et la
	je et ia
maintenance 3 – Implantation des emprises du projet sur le site et des zones de stockage provisoire pour la terre végétale.	
4 – Démontage du téléski Escargots	
5 – Décapage et stockage de la terre végétale	
6 –Terrassement en déblai remblai suivant plans d'exécution avec mise en œuvre à l'avancement des travaux	des cunettes de
gestions des eaux de ruissellement et des bassins d'orage	
7 – Régalage de la terre végétale sur l'ensemble des zones aménagées	
8 – Restauration des drainages de surfaces	
9 – Végétalisation des zones aménagées	1
4.3.2 dans sa phase d'exploitation	
L'exploitation s'effectuera en hiver sur terrain enneigé entre 9 heures et 17 heures.	
	-
	-
	_
	-

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?									
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).									
Demande d'autorisation d'aménagement des pistes de ski alpin suivant les articles R473-1 et R473-2 du Code de l'Urbanisme									
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr	ojet et superficie globale de l'opérat	tion - préciser les unités de mesure utilisées							
Grande	eurs caractéristiques	Valeur(s)							
Longueur de piste créée :		1040m							
Surface de piste aménagée :		12 300 m ²							
largeur moyenne de la piste :		12m							
Dénivelé de la piste		80m							
Superficie aménagée (avec talus) Volume de déblai mis en remblai sur site		32940 m ²							
volume de debiai mis en rembiai sur site	!	35 000 m3							
4.6 Localisation du projet									
Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques	Long ° ' " Lat ° ' "							
d'implantation									
Commune d'ALBIEZ-MONTROND	Pour les catégories 5° a), 6° a), k	0)							
11	et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d),								
Lieux-dits:	10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34° 38° ; 43° a), b) de l'annexe à	,							
LES CURIEES LES GRANDS PLANS	l'article R. 122-2 du code de								
PIERRE BRUN	l'environnement :								
LES TEPPES		6 021/15/162 1 145012/45/107							
	Point de départ :	Long. 6_ ° 2_1' 1_5 "63 Lat. 4_5 ° 1_2' 4_5" 87							
	Point d'arrivée :	Long. 6_ ° 2 0 ' 4 1 " 34 Lat. 4 5 ° 1 3 ' 0 5 " 11							
	Communes traversées :								
	ALBIEZ-MONTROND								
Joi	gnez à votre demande les ann	nexes n° 2 à 6							
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	n d'une installation ou d'un ouvrag	ge existant ? Oui Non X							
4.7.1 Si oui, cette installation ou	cet ouvrage a-t-il fait l'objet a	d'une évaluation oui							
environnementale ?		Oui Non X							
	经验证								
	总区到1574 第								
(大) · 1. 1 · 1.									
	4.7.2.Si out décrives commetenant les								
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement	les								
différentes composantes de votre pr	rojet et								
	rojet et								
différentes composantes de votre pr	rojet et								
différentes composantes de votre pr	rojet et								

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :		Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		\boxtimes	
En zone de montagne ?	X		ALBIEZ-MOTNROND est soumise à la loi Montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	X		La Tomasse code 73CPNS7245 206 m2 concernés par le projet d'aménagement de piste (sur 5493 m2 du superficie totale de la zone humide)

Property of the second			PPRN approuvé le 03/03/2014
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements \times d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire |X|en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les |X|ressources naturelles du sol ou du soussol? Terrassement de surfaces naturelles Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la |X|biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il \times susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		Situé intégralement sur le domaine skiable, le projet de piste aménage autant des zones ayant déjà fait l'objet d'un aménagement dédié à la pratique du ski, que des zones naturelles ou agricoles.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		\boxtimes	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	\boxtimes		Glissement de terrain + Ruissellement de versant : 2.4-1.9
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		\boxtimes	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	\boxtimes		Le projet, à terme, engendrera le passage de skieurs et de dameuses. Toutefois, ce trafic est actuellement déjà présent sur le site via le téléski.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		\times	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	\times	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
	Engendre-t-il des effluents ?	\times	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	×	
		\boxtimes	
6.2 Les incide approuvés Oui	ences du projet identi : ? Non X Si oui, décriv		cont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
	nces du projet identifi Non X Si oui, décri		nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

né un Bal Lim Info	Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les e gatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joir e annexe traitant de ces éléments) : isage et mise en défens des zones humides nitation de la divagation des engins de chantier ormations des entreprises vis à vis des sensibilités environnementales du site et des prescriptions à suivre. slisation d'une étude géotechnique	effets ndre
	7. Auto-évaluation (facultatif)	
Au	regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	ion
Ce	projet supprime une remontée mécanique , la réduction d'impact sur l'avifaune (suppression des câbles du téléski) sera	
	médiate. projet se situe sur une zone déjà aménagée de pistes de ski.	
ll n	e généra pas de fréquentation supplémentaire.	
Cei	a peut justifier la dispense d'une évaluation environnementale.	
	8. Annexes	
8.	1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	\boxtimes
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le	\boxtimes
	paysage lointain ; Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c),	
4	7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	
	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :	
5	plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan	
	devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours	
	d'eau ; Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les	
6	autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est	
	susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

7. "Expertise floristique / Observation faunistique" . Olivier Senn / Août 2020

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

Albier Montroad

le,

12 108 12020

Signature

Monsieur le Maire DIDIER Jean